

**DEC132417DR14**



**Décision portant nomination de Mr Laurent POLIZZI aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité UMR 5589 intitulée LCAR.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université de Paul Sabatier, Toulouse ;

**Vu** la décision n° DEC123059INP signée le 16/01/2013, Mme Béatrice CHATEL est nommée aux fonctions de Directrice de l'UMR 5589 LCAR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;

Considérant que Mr Laurent POLIZZI a suivi la formation initiale d'ACMO par l'Université Paul Sabatier d'une durée de 6 jours entre le 11 et le 28 mai 2009 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mr Laurent POLIZZI, (AI CNRS) est nommé aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'unité n° UMR 5589 intitulée LCAR, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Mr Laurent POLIZZI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mr Laurent POLIZZI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 2 août 2013

Le Directeur de l'Unité

Le Délégué Régional  
CNRS Midi-Pyrénées

Le Président de l'Université